## **LE DOSSIER PERMIS B**

## Inscription ANTS (ou duplicata):

Liste des éléments à fournir, si vous n'avez pas encore de dossier AIPC		
		4 photos format passeport aux normes ANTS (e-photo avec code numérique) Trouvez une cabine ou un photographe près de chez vous pour faire votre e-photo: https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/services/geolocaliser-les-photographes-habilites
		8 timbres au tarif en vigueur
		1 copie recto verso de votre pièce d'identité
		1 copie recto verso du Permis AM (si vous l'avez)
		Si vous avez moins de 21 ans : 1 copie de l'ASSR (attestation de sécurité routière réalisée au Collège, en 5ème et en 3ème)
		l copie de la Journée Défense et Citoyenneté (entre 17 et 25 ans) https://www.defense.gouv.fr/jdc/csn/coordonnees-du-csn-perpignan Si vous avez perdu ce document, il faut adresser une demande de duplicata à : csnj-perpignan.trait.fct@intradef.gouv.fr 09 70 84 51 51
		Attestation SNU (Service National Universel) (si effectuée)
		Attestation de recensement (entre 16 et 17 ans)
		Le Mandat ANTS rempli et signé (disponible à la page suivante)
		1 copie d'une facture à votre nom – de 3 mois : (eau, électricité, gaz, téléphone, internet, avis d'imposition ou de non-imposition)
		Si ce justificatif n'est pas à votre nom, il faudra en plus :  1 copie recto verso de la pièce d'identité de l'hébergeant  Une attestation d'hébergement de moins de 3 mois de la personne qui vous héberge  1 copie d'une facture de moins de 3 mois au nom de l'hébergeant
		Pour les ressortissants de l'Union Européenne : les 6 derniers mois de justificatifs de domicile à votre nom
SI VOUS AVEZ DÉJÀ UN DOSSIER AIPC, merci de nous fournir uniquement les éléments suivants		
	Copie	de votre AIPC (attestation d'inscription au permis, dossier fait sur ANTS)
	Copie de votre résultat de code si vous l'avez eu	
	2 photos d'identité	